



Difficulté d'avoir une carte de séjours

Par **Cedric2013**, le **02/01/2013** à **15:32**

Bonjour,

Je ne suis pas résident en France et je suis maghrébin.

Je détiens un appartement à Paris et je suis propriétaire de 2 sociétés de droit français. La première depuis 2010 et fait environ 160000 euros par an de ÇA, et la deuxième est récente (2011) avec un capital de 200000 euros.

J'ai un salaire de 4000 euros (entre les 2 sociétés).

J'ai toujours eu des visa d'affaires de 2 ans renouvelables.

En fin 2010, j'ai fait une demande de carte commerçant à la préfecture de Paris et je viens d'avoir une réponse négative avec le motif de vice de procédure et qu'il fallait passer par le consulat de France chez moi.

Ça me dégoûte après tous ce que j'ai investi en temps, argent et déplacements.

Ma question est: qui a déjà eu le même problème que moi et comment avez vous résolu le problème.

Je vous remercie de vos réponses